

Le Mée, 8 septembre 2024

Jean 18.33-40 ; 19.11-16

Introduction

Le passage que je vais lire en introduction, vous avez sans doute l'habitude de l'entendre à Pâques, et surtout le Vendredi saint. Vous allez comprendre dans un instant pourquoi je l'ai choisi aujourd'hui. Mais d'abord j'aimerais vous inviter à assister à un dialogue entre Jésus et le gouverneur romain, Ponce Pilate. Les autorités religieuses veulent que Jésus soit condamné à mort par l'autorité civile. Voici ce que nous lisons à partir de Jean 18.33.

Lecture : Jean 18.33-40 ; 19.11-16

³³ *Pilate rentra donc dans le palais de justice et fit comparaître Jésus :*

– Es-tu le roi des Juifs ? lui demanda-t-il.

³⁴ *– Dis-tu cela de toi-même ou d'autres t'ont-ils dit cela à mon sujet ? répondit Jésus.*

³⁵ *– Est-ce que je suis juif, moi ? répliqua Pilate. Ce sont ceux de ton peuple et les chefs des prêtres qui t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait ?*

³⁶ *Jésus lui répondit : Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs se seraient battus pour que je ne tombe pas aux mains des Juifs. Non, réellement, mon royaume n'est pas d'ici.*

³⁷ *– Es-tu donc roi ? reprit Pilate.*

– Tu le dis toi-même : je suis roi ! Si je suis né et si je suis venu dans ce monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité. Celui qui appartient à la vérité écoute ce que je dis.

³⁸ *– Qu'est-ce que la vérité ? lui répondit Pilate. Là-dessus, il alla de nouveau trouver les Juifs et leur dit : En ce qui me concerne, je ne trouve chez cet homme aucune raison de le condamner. ³⁹ Il est d'usage que je vous relâche un prisonnier à l'occasion de la fête de la Pâque. Voulez-vous donc que je vous relâche le roi des Juifs ?*

⁴⁰ *Ils lui répondirent en criant : Non ! Pas lui ! Barabbas ! Or, Barabbas était un bandit.*

Un peu plus loin, au chapitre 19, nous lisons :

¹¹ *Jésus lui répondit : Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait été donné d'en haut. Voilà pourquoi celui qui me livre entre tes mains est plus coupable que toi.*

¹² *A partir de ce moment, Pilate cherchait à le relâcher. Mais les Juifs redoublèrent leurs cris : Si tu relâches cet homme, tu n'es pas l'ami de César. Si quelqu'un se fait roi, il s'oppose à César.*

¹³ *Quand il eut entendu ces mots, Pilate fit amener Jésus dehors et s'assit à son tribunal, au lieu appelé « la place Pavée » (en hébreu « Gabbatha »).* ¹⁴ *C'était le vendredi de la semaine de fête pascale, vers midi. Pilate dit aux Juifs : Voici votre roi !*

¹⁵ *Mais ils se mirent à crier : A mort ! A mort ! Crucifie-le ! C'est votre roi : est-ce que je dois le crucifier ?* répondit Pilate. *Les chefs des prêtres répliquèrent : Nous n'avons pas d'autre roi que César.*

¹⁶ *Alors Pilate le leur livra pour qu'il soit crucifié...*

« Mon royaume n'est pas de ce monde. » Nous y reviendrons. Mais d'abord un élément d'actualité.

Le baptême républicain

Le week-end dernier, Avril et moi avons accueilli une amie qui est revenue en Seine-et-Marne pour le baptême de ses petites-filles. Pas un baptême évangélique. Pas un baptême catholique, mais un baptême républicain.

Cela s'est passé à la mairie, et il y avait pas d'eau. Comme le baptême chrétien signale l'entrée de la personne dans l'Église, le baptême civil signale l'entrée de la personne dans la République, et c'est l'occasion d'une fête. Comme le chrétien s'engage à suivre Jésus-Christ, ou ses parents s'engagent pour lui, à la mairie on demande un engagement à respecter les valeurs de la République. Et on demande spécialement aux parrains et marraines de s'engager pour que l'enfant soit élevé en-dehors de toute confession. Ce n'est pas seulement une sorte de copie du baptême chrétien, c'est un acte militant, un acte anti-confessionnel. À l'origine, la République visait surtout le culte catholique. Aujourd'hui les musulmans et les juifs peuvent aussi se sentir concernés... et rejetés. Voici ce qu'en dit Wikipédia :

*Le **baptême civil** ou parfois **baptême républicain** ou **parrainage républicain** est, en France, une façon de célébrer la naissance d'un enfant en dehors de toute référence religieuse, dans le respect de la laïcité.*

Il a lieu à l'hôtel de ville, mais la mairie n'a pas l'obligation de le célébrer car il n'a pas de valeur légale. Il répond néanmoins au besoin des parents de transmettre des valeurs républicaines à leur enfant, et de marquer sa naissance par des festivités.

Trouvant son origine dans la Révolution française, il a connu une popularité variable depuis, parfois encouragé par des municipalités socialistes ou communistes, sur fond d'anticléricalisme.

Voilà ce qui pose la question de la place du chrétien dans la République française. « Mon royaume n'est pas de ce monde », a dit Jésus. Qu'est-ce que cela veut dire pour nous ?

L'Église ne vise pas le pouvoir politique

De cet échange entre Jésus et Pilate on peut déduire plusieurs principes essentiels. Je vais commencer par celui-ci : L'Église ne vise pas le pouvoir politique. Au cours de l'histoire, au sein de l'empire romain, le christianisme a été d'abord persécuté, puis autorisé, puis il a été imposé à tous par le pouvoir politique. C'était au 4^e siècle, et pendant des siècles, l'Église a cherché à s'élever au-dessus de toute autorité terrestre. Elle s'est appuyé sur l'État pour ses basses œuvres. Elle a eu des armées, des impôts, une police secrète, des prisons, des salles de torture et des bûchers. Elle a cherché à dominer sur les états, à organiser la colonisation espagnole et portugaise, à destituer les rois et les reines qu'elle considérait comme hérétiques.

L'Église et l'État : quelle catastrophe ! Cela n'a pas empêché les chrétiens de suivre Jésus-Christ à titre personnel, mais ils se sont souvent trompés sur leur relation avec l'État. Aujourd'hui, toutes les Églises protestantes et catholiques rejettent cette alliance. Mais en Russie et quelques autres pays, elle est toujours d'actualité. Et, ici ou là en Occident, les chrétiens rêvent de prendre le pouvoir. Ils font fausse route. Ils doivent s'intéresser à la politique, ils peuvent s'y investir, si Dieu les y appelle, mais ils maintiennent la séparation de l'Église et de l'État.

L'Église est séparée de l'État

Cela ne date pas de 1905. Déjà à l'époque de la Réforme certains, que l'on traitait d'anabaptistes, s'opposaient à l'ingérence des magistrats dans les affaires de l'Église. Ce sont les ancêtres des mennonites, puis des baptistes. L'un des premiers baptistes américains, Roger Williams, a fondé en 1638 la capitale de Rhode Island, devenu l'un des 13 états fondateurs. Pour lui, « C'est la volonté et le commandement de Dieu... que soit garantie à tous, dans chaque nation et en chaque pays, la liberté des consciences et des cultes, même ceux des plus païens, des Juifs, des Turcs [les musulmans] ou des anti-chrétiens. Et on ne doit pas les combattre autrement qu'avec la seule épée capable de conquête (dans les affaires de l'âme), l'épée de l'Esprit de

Dieu, la parole de Dieu ».¹ C'était cent quarante ans avant la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ! Nous, baptistes, avons inventé la neutralité de l'État en matière de religion. La Révolution française elle-même n'y croyait pas, mais cela, c'est une autre histoire.

Les autorités civiles sont voulues de Dieu

L'Église ne vise donc pas le pouvoir politique, et elle ne se confond pas avec l'État. Et voici le troisième principe qui se dégage du dialogue entre Jésus et Pilate. Les autorités humaines sont, dans leur principe, voulues de Dieu. « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'avait pas été donné d'en haut. » Jésus ne parle pas de l'empereur Tibère, qui a nommé Pilate à ce poste et qui va le révoquer plus tard. Jésus parle du pouvoir ultime, qui est celui de Dieu.

Et ici, quand on regarde plus globalement ce qu'en dit la Bible, on discerne deux aspects de la question. Le premier soulignerait la souveraineté de Dieu même sur des tyrans babyloniens et romains, même sur Louis XIV et Staline.

Le respect dû aux autorités civiles

Le deuxième aspect nous touche de plus près. C'est que pour vivre ensemble les humains on a besoin d'une certaine organisation. Sinon, c'est le chaos, c'est la loi du plus fort. Le corps humain est organisé, structuré : les différentes cellules ne font pas tout et n'importe quoi. Quand elles croissent dans le désordre, elles sont dangereuses, ce sont des cellules cancéreuses. Le corps social a besoin d'une certaine structure. Dieu l'a voulue pour les humains, et Paul le dira en Romains 13 : les magistrats occupent une fonction voulue de Dieu. Il demande qu'on prie pour les autorités, pas pour qu'elles se convertissent, mais pour que tout le monde jouisse de la paix et de la liberté. L'apôtre Pierre parlera du respect dû aux autorités, qui va jusqu'au paiement des impôts.

La désobéissance sélective

Mais comment penser notre rapport à l'État quand celui-ci abuse de son autorité, quand les gouvernants sont corrompus, quand les lois sont iniques ? C'était déjà le cas en Judée au 1^{er} siècle. Faut-il respecter les autorités algériennes, tunisiennes et iraniennes qui empêchent les chrétiens de se réunir ? Non, on entre dans ce qu'on peut appeler la désobéissance sélective. Pierre et Jean ont dit au sanhédrin : « Jugez en vous-mêmes : est-il juste devant Dieu de vous obéir, plutôt qu'à Dieu ? Quand à nous, nous ne pouvons pas garder le silence sur ce que nous avons vu et entendu. » Nos ancêtres huguenots et anabaptistes refusaient de se soumettre aux autorités catholiques et protestantes qui voulaient leur imposer un culte

1 Cité par Jacques Buchhold, *Des femmes pasteurs ?*, Excelsis, 2023, page 229

unique. Nous honorons le souvenir des « justes parmi les nations » qui ont refusé de se soumettre aux lois de Vichy et qui ont sauvé des Juifs.

Il faut du discernement : le principe général, c'est le respect dû aux autorités. Le principe complémentaire, c'est qu'il y a parfois de la place pour la désobéissance sélective, voire la résistance.

La loi actuelle permet de tuer des enfants trisomiques dans le ventre de leur mère, et cela jusqu'à terme. On parle d'avortement thérapeutique, alors que ni la mère ne l'enfant ne seront guéris. Voilà le genre de loi qu'on refusera de mettre en pratique, même au prix de son emploi.

« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »

J'aimerais compléter ceci avec une autre parole de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » On cherchait à piéger Jésus en lui présentant une fausse alternative, un choix entre tout et rien, entre le noir et le blanc. Ou bien il devait dire à ses interlocuteurs qu'il fallait payer les impôts réclamés par l'occupant romain, ou bien il devait dire de ne pas payer cet impôt et de se positionner en faveur d'un contre-pouvoir religieux. Ou bien il se mettait d'accord avec un régime païen, il s'alignait sur les valeurs de Rome, ou bien il devait insister sur une rupture totale. Il a refusé ce choix.

« Rendez à César ce qui est à César. » Autrement dit : « Vous qui m'interrogez, vous avez sur vous des pièces de monnaie avec la tête de César dessus. Mais vous ne vous estimez pas idolâtres pour autant. Vous bénéficiez de la vie économique mise en place par Rome, vous utilisez ses routes, son armée maintient la sécurité des frontières. Les Romains, ce ne sont pas des enfants de chœur, mais vous êtes intégrés dans l'empire romain et vous en tirez de nombreux avantages. Il est normal d'assumer votre part de l'impôt. »

« Rendez à César ce qui est à César... et à Dieu ce qui est à Dieu ». Autrement dit : « Le pouvoir de Rome n'est pas absolu. C'est Dieu que vous devez adorer, pas l'empereur et ses dieux. Et les commandements de Dieu sont bien plus exigeants que les lois de Rome. Tu aimeras ton prochain comme toi-même... Tu te garderas de toute pensée méprisante, de toute colère, de tout fantasme sexuel, de tout racisme. Tu auras la foi de tel officier romain, la compassion de tel voyageur samaritain. »

Et là nous entrons dans un rapport avec l'État qui est bien plus que le fait de vivre dans une certaine soumission passive. Nous sommes appelés à chercher activement le bien de nos concitoyens.

Chercher le bien de tous

La meilleure illustration de cela se trouve dans l'Ancien Testament. Il faut se mettre à la place des Israélites qui en 586 avant Jésus-Christ avaient été déportés loin de chez eux, à Babylone. Ils n'avaient pas choisi l'exil, il leur a été imposé. Ils vivaient désormais comme des étrangers dans un pays qui leur a fait un mal incalculable, chez leurs ennemis, cruels et idolâtres. Ils rêvaient de retourner chez eux. Ils attendaient que Dieu les sorte de là, miraculeusement. Et le prophète Jérémie leur a écrit pour doucher leurs espoirs et pour les amener à regarder la vie autrement. Voici ce qu'il leur a dit :

Recherchez le bien de la ville où je vous ai déportés et priez l'Éternel en sa faveur, car de son bien-être dépend le vôtre².

Par endroits, le Nouveau Testament compare la situation des chrétiens dans ce monde à celle des immigrés dans un pays qui n'est pas le leur : *Vous êtes dans ce monde comme des résidents temporaires, des étrangers³* dit Pierre dans sa première lettre. Nous sommes comme les exilés à Babylone, nous ne sommes pas à 100 % à l'aise, nous voyons quantité de choses qui ne nous correspondent pas, qui ne nous plaisent pas. Mais nous devons rechercher le bien de la ville... priez l'Éternel en sa faveur.

Si on prie, on agit : par notre travail, par nos engagements associatifs, par le soutien que nous apportons aux personnes vulnérables, par notre vote, par la lettre qu'on écrira au député, par l'annonce paisible de l'Évangile... Je ramasse le mégot qui traîne devant chez moi, je refuse les blagues racistes et sexistes, je refuse que le laïcisme intolérant me réduise au silence. Nos contemporains ont besoin de Jésus-Christ, dans cette vie-ci et dans celle d'après.

Conclusion

« Mon royaume n'est pas de ce monde. »

- Nous savons que nous sommes parfois en décalage avec les mentalités.
- Nous ne visons pas la conquête du pouvoir.
- Nous reconnaissons l'importance de l'État, mais n'en faisons pas notre référence ultime.
- Nous ne restons pas passifs, mais participons activement au bien de la cité, par la prière, par nos paroles, et par nos actes.

Seigneur Dieu notre Père, que ton règne vienne !

² Jr 29.7

³ 1 P 3.11